21.09.2022 – 09:00 Uhr

Nouvelle analyse des incendies et de l'évolution des dommages causés par les dangers naturels / Constatation réjouissante : le nombre d'incendies mortels est en baisse

Berne (ots) -

L'Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA) publie sa dernière étude. Cette réédition, qui complète l'ancienne étude avec les données portant sur la dernière décennie, fournit des informations approfondies sur les causes d'incendie et sur l'impact des dangers naturels ; les scénarios concernant les évolutions envisageables sont notamment explorés d'un oeil critique. Pour faire ressortir les tendances, l'analyse examine les différentes causes de sinistres, sur la base des données de dommages fournies par les 19 établissements cantonaux d'assurance. Les chiffres des décès liés à un incendie concernent en revanche l'ensemble des cantons suisses.

Grâce au volume considérable de données saisies et à leur exactitude, l'étude offre un solide aperçu de la situation. Elle montre notamment que le nombre de décès liés à un incendie a significativement diminué au cours des 30 dernières années ; cette tendance suit la courbe de la proportion des bâtiments endommagés par le feu. Il s'agit d'une évolution réjouissante : d'une part, les prescriptions de protection incendie de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie, en vigueur dans toute la Suisse, montrent ainsi leur efficacité. D'autre part, l'action du Centre d'information pour la prévention des incendies (CIPI) dans la prévention semble faire elle aussi ses preuves. Et dans le cas où un incendie finit tout de même par se déclarer, l'intervention rapide des sapeurs-pompiers permet de sauver des vies. La fluctuation saisonnière, avec un nombre de cas plus élevé pendant les mois froids d'octobre à avril, s'explique par le fait que les causes d'incendie les plus fréquentes sont les bougies et les articles de tabac, à eux seuls responsables d'environ 30 % des incendies mortels. Ces chiffres montrent combien les campagnes de sensibilisation du CIPI tiennent une place essentielle dans l'élaboration d'une protection incendie intelligente.

Contrairement aux dommages incendie, les dommages éléments naturels sont liés à des phénomènes naturels. La densité déjà importante du tissu bâti en Suisse oblige souvent à se tourner vers des régions plus risquées en termes de dangers naturels pour les nouveaux projets de construction. Le risque de décès est généralement plus élevé pour les habitants de ces régions dangereuses. Et surtout : la vulnérabilité des bâtiments reste toujours autant importante. À ce sujet, il est nécessaire de différencier les dangers naturels : un bâtiment parfaitement protégé contre les inondations n'est pas forcément à l'abri de la grêle, et inversement. Il est donc d'autant plus important de connaître le potentiel de risques pour un bâtiment. Les cartes des dangers naturels actuelles permettent de prendre des mesures de prévention ciblées. Grâce au check-up des dangers naturels sur la plate-forme www.protection-dangers-naturels.ch, la situation de risque est déterminée avec précision, et il est ainsi possible d'éviter une évolution vers un risque accru.

De plus, l'analyse AECA met en lumière les différentes causes de dommages éléments naturels et de dommages incendie pour différents types de bâtiments. En matière d'incendie, les résultats mettent fin aux idées préconçues : dans l'hébergement et la restauration, les appareils électriques défectueux (9 %) et un usage incorrect de ces appareils (7 %) constituent les causes les plus fréquentes d'incendies. L'idée préconçue selon laquelle dans la branche, les incendies criminels commis par le propriétaire sont monnaie courante, n'est pas soutenue par les statistiques. Il en va autrement pour les bâtiments de formation. Derrière les bâtiments sportifs, de loisirs et culturels, les bâtiments de formation sont ceux qui affichent la deuxième valeur la plus élevée d'incendies criminels commis par des inconnus, soit 12 %.

L'étude souligne l'importance, à l'avenir, de développer différents scénarios pour la protection incendie, pour la prévention des incendies ainsi que pour la prévention contre les dangers naturels. Ces scénarios pourront servir de point de départ pour déduire et développer des mesures appropriées. C'est en effet seulement en restant attentif qu'il est possible de réagir activement et rapidement à l'évolution des dommages.

L'étude détaillée peut être obtenue sur www.vkg.ch/fr/statistiques/incendie/.

Contact:

Rolf Meier
Service de presse de l'Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA)
T +41 (0)31 320 22 82, rolf.meier@vkg.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100060417/100895251 abgerufen werden.